

SE, REORIENTER

GUIDE GÉNÉRAL

*A L'UNIVERSITÉ
EN BTS, BUT, ECOLES DE CO ...*

**POURQUOI ?
POUR QUI ?
COMMENT ?
QUAND ?**

COMMENT LA MOE PEUT VOUS AIDER

**MOE de Paris-Panthéon-Assas
92, rue d'Assas
75 006 PARIS
Bureau 118 – 1er étage**

**+33 (0)1 44 41 58 75
<https://cio-baip.u-paris2.fr/fr>**

POURQUOI ?

Vous venez de commencer votre licence à Paris - Panthéon - Assas et vous vous rendez compte que la formation ne correspond pas à vos attentes ?

Vous êtes en L2/L3 et finalement vous ne souhaitez pas continuer dans cette discipline ?

Beaucoup d'étudiants se rendent compte rapidement, ou en cours de cursus, qu'ils souhaitent se diriger vers une autre voie.

Voici les questions que vous pouvez vous poser dans un premier temps :

Qu'est ce qui ne me plaît pas dans ma formation? Le rythme universitaire me convient-il ? Ai-je besoin d'être plus encadré ? Je souhaiterai faire de l'alternance, comment faire ?

Mon projet a évolué, comment faire ?

COMMENT ?

Par le site **e-candidat** des universités ou directement auprès des établissements pour les réorientations inter-semestre pour les L1 ou les réorientations annuelles à partir de la L2.

Par des concours passerelles spécifiques à des L2/L3 pour les écoles privées pour du commerce, de la communication...

Auprès des établissements pour des **BUT** ou **BTS** (si le diplôme est proche de la licence actuelle).

Sur **Parcoursup**, pour commencer un nouveau cursus.

POUR QUI ?

N'importe quel niveau de Licence.

Le niveau d'entrée sera différent en fonction du nouveau domaine vers lequel vous souhaitez vous réorienter.

Dans une autre université, dans un autre domaine ou bien encore dans une école privée.

QUAND ?

Les différentes périodes de candidature

La réorientation inter-semestre pour les L1 :

- Dès octobre par des procédures particulières en fonction de la réorientation envisagée (BTS, BUT, Licence) : **e-candidat** ou directement auprès des établissements.

Le CIO Sup publie chaque année un guide : : Se réorienter au 1er semestre en novembre.

La réorientation annuelle pour intégrer une première année dans l'enseignement supérieur :

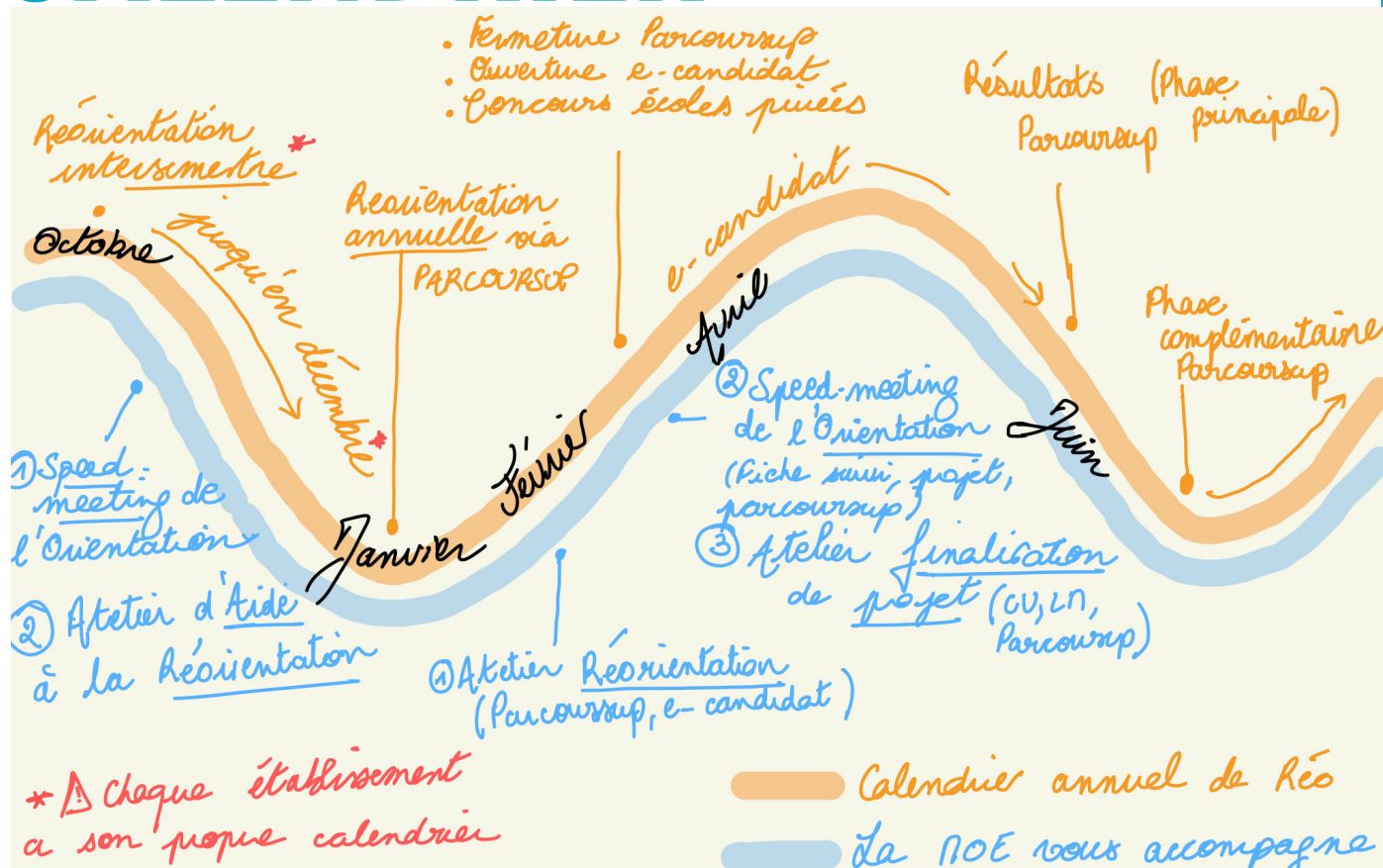
- Dès janvier, par Parcoursup pour commencer une nouvelle formation.

Une entrée en école de commerce par des **concours passerelles** (entre janvier et avril pour une rentrée en septembre, après validation d'une L2).

La réorientation annuelle par **e-candidat** si la nouvelle formation est proche de celle que vous avez validé (au sein de Paris-Panthéon-Assas, il existe la procédure passerelle) entre mai et juin.

Attention : il n'existe que très peu de formations qui permettent d'intégrer à la mi-semestre en dehors de la L1...

CALENDRIER



COMMENT LA MOE PEUT VOUS AIDER?

DES ATELIERS

1) En novembre : un atelier pour accompagner les étudiants dans la réorientation inter-semestre

2) En février : un atelier pour accompagner les étudiants sans idées de projet pour Parcoursup

3) En mars : un atelier pour finaliser au mieux son dossier Parcoursup

DES SPEED-MEETINGS

UNE RÉUNION POUR DES ALTERNATIVES AU MASTER EN UNIVERSITÉ

DES RELECTURES DE CV ET LETTRES DE MOTIVATION

DES ENTRETIENS CONSEILS

Sans rendez à l'accueil du CIO

Avec rendez-vous (à prendre à l'accueil du CIO ou par téléphone)

- avec une enseignante-conseil en droit /science politique
- avec une enseignante-conseil en économie-gestion
- avec une psychologue de l'éducation nationale spécialisée en orientation

GLOSSAIRE

TRANSFERT : Cette procédure concerne les étudiants issus d'une autre université française qui souhaitent poursuivre des études dans une autre université dans la même mention de licence.

EQUIVALENCE : Cette procédure concerne les étudiants diplômés de l'enseignement supérieur qui souhaitent s'inscrire dans une autre université/établissement dans une autre filière.

E-CANDIDAT : Il s'agit de l'une des plateformes d'inscription de l'enseignement supérieur la plus utilisée par les établissements pour les inscriptions (transferts, équivalences, masters, licences professionnelles, etc.). D'autres plateformes d'inscription en ligne peuvent être utilisées par les établissements comme c'est le cas de Paris-Panthéon-Assas qui utilise E-mundus. Chaque université possède son propre e-candidat, il est donc nécessaire de faire un dossier par université.

PARCOURSUP : Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription/candidature en première année de l'enseignement supérieur en France.

PASSERELLES : Au sein de Paris-Panthéon-Assas, vous pouvez à l'issue de la validation de votre L1 demander à aller dans une autre discipline présente au sein de l'Université.

REORIENTATION INTERSEMESTRE :

Énoncé par un arrêté du 9 avril 1997 relatif à l'organisation du DEUG (L1 et L2), le droit à la REORIENTATION en fin de premier semestre, a été confirmé dans l'arrêté de la Licence en 2002 puis celui de l'arrêté de la nouvelle Licence 2011 et enfin celui de la loi ORE de mars 2018. Se réorienter est un droit mais n'est pas de droit. L'admission est soumise à l'acceptation d'une commission pédagogique. Un étudiant peut se réorienter soit au sein de son établissement (en interne) soit dans un autre établissement (en externe).

CIO DU SUP EN SORBONNE

Pour rencontrer un(e) psychologue spécialisé(e) en orientation

- sur rendez-vous tous les matins et certains après-midis
- sans rendez-vous tous les après-midis

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Pour la prise de rendez-vous : 01.40.46.23.13

<https://www.ac-paris.fr/centre-d-information-et-d-orientation-des-enseignements-superieurs-123851>

centre d'information
et d'orientation
Enseignement supérieur 

RESSOURCES (informations, candidature, orientation, questionnaire)

SERVICE CIVIQUE

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

ONISEP

<https://www.onisep.fr>

PARCOURSUP

<https://www.parcoursup.fr>

ORIANE

<https://www.oriane.info>

INSERJEUNES

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/>

FICHES INFO LICENCE

<https://www.ac-paris.fr/les-fiches-info-licence-de-l-onisep-124589>

MISSION
LOCALE
DE PARIS

